

Ce dossier comprend les différents éléments concernant l'habilitation des plateformes régionales.

Si vous souhaitez déposer un dossier d'habilitation, vous devez :

- 1) respecter les principes de la procédure d'habilitation (habilitation_ptf_reg_02_principes_1.0)
- 2) constituer un dossier d'habilitation et remplir le formulaire d'habilitation (habilitation_ptf_reg_03_formulaire_1.0)
- 3) si votre système utilise GINCO, vous pouvez vous appuyer sur les éléments décrits dans le document "habilitation_ptf_reg_04_GINCO_0.1"

si vous êtes instructeur, vous devez :

- 1) prendre connaissances des principes de la procédure d'habilitation (habilitation_ptf_reg_02_principes_1.0)
- 1) suivre les bonnes pratiques décrites dans le guide pour les instructeurs (habilitation_ptf_reg_05_guide_instruction_1.0)

si vous êtes responsable de l'instruction, vous pouvez :

- 1) utiliser le document "habilitation_ptf_reg_06_doc_synthèse_préinstruction_1.0" pour faciliter la synthèse de l'instruction